

Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire 2008

Du 28 mai 2009

Espace Rencontre à Annecy le Vieux [74940]

Les adhérents ont été convoqués par courrier postal et annonce dans la presse locale.
Le Président, Serge LESIMPLE, ouvre la séance et présente l'ordre du jour ;

Ordre du jour :

1. Rapport moral 2008
2. Rapport financier 2008
3. Rapport d'activité médicale et pluridisciplinaire 2008
« Entreprises & Santé au Travail Actions concrètes »
4. Perspectives et évolutions
5. Vote des résolutions
6. Elections des administrateurs

*Votre service de
Santé au Travail
est là pour vous
accompagner,
vous conseiller.*

1 RAPPORT MORAL 2008

Serge LESIMPLE, Président du service et représentant des employeurs responsables de la santé et sécurité de leurs salariés, met l'accent sur les lignes directrices qui ont mobilisé le service, essentiellement une large mise en application les orientations du décret de 2004 :

- Priorisation de l'Action en Milieu de Travail dans le temps médical.
- Biennalisation des visites médicales.
- Développement de l'équipe pluridisciplinaire.

► **Le temps médical :**

En 2008, 3 médecins sont partis. Deux d'entre eux ont quitté le service pour prendre leur retraite. Ils ont été largement acteurs de l'évolution de la prévention en entreprise. Ils ont grandement participé à la dynamique du service. Le troisième est parti pour une entreprise en service autonome.

Le remplacement n'a été que partiel. Le Conseil d'Administration, plutôt que de chercher à renouveler ce temps médical, dont le besoin devrait être moindre dans la prochaine réforme, a fait le choix de renforcer l'assistance aux médecins par de nouvelles compétences.

► **Pluridisciplinarité :**

La pluridisciplinarité pouvant s'exercer en partenariat avec des prestataires extérieurs, cette voie a été explorée pour assurer une transition progressive et valider de nouveaux besoins.

- Une assistante sociale est en support des médecins du travail à raison d'une journée par semaine. Elle les renseigne sur les droits et prestations sociales des

salariés en difficulté dans leur emploi afin d'être une aide décisionnelle pour certains avis d'aptitude. Il existe tout un foisonnement de mesures d'accompagnement (formation, chômage, handicap, maladie, aide sociale) qui ne sont pas du ressort du médecin mais qui peuvent permettre un traitement « adapté » des difficultés rencontrées. En effet, un avis médical ne peut pas être déconnecté de tout environnement de la vie du salarié. Cet apport de nouvelles compétences fait gagner un temps précieux aux médecins du travail.

- Les risques psycho-sociaux font partie des risques prioritaires définis par le plan national en Santé au Travail. Le service travaille depuis de nombreuses années sur ce risque. Ce qui avait permis aux médecins de bénéficier de formations ciblées sur ce risque, de réaliser des plaquettes d'information aux adhérents et à leurs salariés sur le « harcèlement moral » sur le « stress professionnel » et sur « l'état de stress post-traumatique consécutif à des situations de travail ».

Indépendamment de ces actions, le service a ressenti le besoin d'aller plus loin dans l'aide à apporter aux entreprises vivant ces situations douloureuses. A la demande du Conseil d'Administration, un groupe de travail a recensé et analysé les situations et a mis en évidence le besoin d'une compétence complémentaire pour y répondre. Le partage de la psychologue du travail du service de Bonneville, pendant ce temps de réflexion, a permis de définir des conditions d'intervention qui doivent se situer au maximum dans le cadre d'une action collective. Il n'est pas dans sa mission de prendre en charge le suivi psychologique individuel des salariés, mais bien d'aider les entreprises à se sortir de situations relationnelles difficiles, et si possible de les anticiper. Le service devrait donc, en 2009, intégrer une psychologue du travail.

- Les projets de réforme prévoient l'apport d'infirmières du travail. Celles-ci devraient assister les médecins sur une partie du suivi médical et la partie formation et information des salariés. Le recrutement de deux infirmières supplémentaires, portant ainsi l'équipe à 4 infirmières permet de développer une sensibilisation sur les risques du travail. Les salariés concernés par le travail de nuit bénéficieront prochainement d'un entretien ciblé.

- Les médecins du travail, pivots de la pluridisciplinarité, participent largement à ces travaux. Ils sont, par ailleurs, de plus en plus sollicités par les entreprises sur des cas complexes. La mise en place de ces nouvelles compétences les mobilise. Le service évolue vers une Santé au Travail privilégiant la prévention primaire, c'est-à-dire éviter le risque à la source par une information et sensibilisation des entreprises.

C'est dans cet esprit que de nombreux groupes de travail, soit par risque, soit par profession permettent, à partir d'études auprès des entreprises, de sensibiliser un ensemble plus important d'entreprises et de salariés à la réflexion sur leurs risques. Ils leur permettent une approche utile et efficace du «document unique d'évaluation des risques» et des actions correctives.

► Actions collectives externes :

Le service a participé à des groupes de travail régionaux afin d'échanger et de mutualiser les actions.

Une participation active à l'association PARSAT, regroupant l'ensemble des services de Santé au Travail de la région, permet de donner une meilleure visibilité aux

actions et place le service comme un interlocuteur reconnu face à une régionalisation des acteurs (DIRRECT, ORST, CRAM, ARACT...).

C'est ainsi que le travail remarquable fait par le groupe « risques toxicologiques » sur la soudure a été mis à la disposition des autres services de Santé au Travail de la région et fait l'objet de nouveaux travaux.

- Participation à un groupe initié par le Directeur régional du travail sur les indicateurs en santé au travail.

- Service très actif dans le groupe de travail sur les saisonniers initié par le Préfet. Les services de Santé au Travail, étant les seuls à offrir chaque année une prestation aux entreprises et à chaque salarié saisonnier, le service sert de lieu de relais d'information. De même, les actions effectuées par les services de Santé au Travail devraient être relayées par les services de l'État. Cela a permis une concertation entre les différents bassins d'emplois de saisonniers du département.

Serge LESIMPLE, Président du service, a été élu administrateur du CISME, organisation nationale qui fédère tous les services de santé au Travail. Il espère par cette participation, faire que ses convictions profondes de « l'Entreprise au service de l'homme » soient entendues, surtout lorsque l'on touche à un élément essentiel « la Santé au Travail ».

2. RAPPORT FINANCIER

ACTIF (arrondi en Euros)	2008	2007	COMPTE DE RESULTAT	2008	2007
Immobilisation valeur brute	4 764 240	4 735 728	PRODUITS D'EXPLOITATION		
Amortissements	-2 529 253	-2 350 922	• Chiffre d'Affaire	5 253 121	5 094 903
Immobilisations valeur nette	2 234 987	2 384 806	• Reprises/provis. & transfert de charges	493 347	325 264
Valeurs disponibles et réalisations :			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 746 468	5 420 167
• Clients et comptes rattachés	593 878	769 235	CHARGES D'EXPLOITATION		
• Déduction provision s/douteux	-137 880	-180 203	• Achats et Charges externes	914 957	972 920
• Sécurité sociale et autres organismes	13 547	13 836	• Impôts et taxes	186 121	169 566
• Etat et autres collectivités publiques	105 854	124 921	• Charges de personnel	4 065 072	3 857 379
• Débiteurs divers	36 100	34 610	• Dotations aux amortissements	237 465	237 960
	611 499	762 418	• Dotations aux provisions sur actif circulant	0	15 941
Trésorerie	1 525 962	1 226 718	• Dotations aux provisions pour risques et charges	260 610	100 000
Charges constatées d'avance	23 899	18 758	• Autres charges d'exploitation	70 513	34 907
TOTAL ACTIF	4 396 347	4 392 700	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 734 738	5 388 674
PASSIF (arrondi en Euros)	2008	2007	RESULTAT D'EXPLOITATION	11 730	31 493
Fonds social	1 635 468	1 591 298	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	84 089	60 679
Résultat	51 806	44 170	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	26 439	30 937
Provision pour litige	0	0	RESULTAT FINANCIER	57 650	30 042
Provision pour pertes et charges	302 519	253 431	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	10 858
	302 519	253 431	CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Emprunt + Int. Cours	422 488	641 877	• Charges sur opérations de gestion	0	10 390
Dettes à court terme :			• Charges sur opérations en capital		
• Dettes fiscales et sociales	792 891	775 563	• Dotations amortissements et provisions		
• Dettes fournisseurs et rattachés	273 593	271 889	RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	468
• Autres dettes	917 582	814 472	• Impôts sur les bénéfices	17 573	17 833
	1 984 066	1 861 924	RESULTAT	51 807	44 170
TOTAL PASSIF	4 396 347	4 392 700			

3. RAPPORT D'ACTIVITÉ MÉDICALE ET PLURIDISCIPLINAIRE 2008

L'équipe permanente d'Anecy Santé au Travail est répartie sur 7 centres médicaux. Au 1er janvier 2008, elle était constituée de :

- 1 Directrice
- 26 Médecins du travail (équivalent 23,22 temps plein)
- 4 Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (équivalent 3,9 temps plein)
- 3 Infirmières (équivalent 2,37 temps plein)
- 29 Secrétaires médicales dont 4 secrétaires accueil/examens (équivalent 23,5 temps plein)
- 8 Administratifs (équivalent 7,45 temps plein)

Nombres d'entreprises : 6 820

Les entreprises ont déclaré : 65 300 salariés en charge au 1er janvier 2008.

- ▶ **18 700** Surveillances Médicales Renforcées (visites tous les 12 mois)
- ▶ **46 600** Surveillances Médicales Normales (visites tous les 24 mois)

Répartition des visites médicales :

Types de visites	Nombre
• Périodiques	23 877 (50 %)
• Reprises	4 176 (9 %)
• Embauches	16 094 (34 %)
• Supplémentaires	328 (0.6 %)
• Pré-reprises	662 (1.40 %)
• Occasionnelles	2 400 (5 %)

Les principaux risques :

Types de risques	Nombre
• Bruit > 85 dB	4 350
• Agents biologiques	2 968
• Travail sur écran	2 604
• Travail de nuit	2 087
• Risques chimiques	1 806
• Vibrations mécaniques	1 171
• Outils pneumatiques vibrants	1 141

Les examens complémentaires :

Ils sont prescrits par le médecin du travail, en fonction de l'état de santé du salarié et du poste de travail en vue de l'aptitude au poste. Certains examens sont pratiqués en interne : audiogrammes, visiotests, EFR, ECG, Reflotron, d'autres en externe : examens sanguins, urinaires et radiologiques.

Total des inaptitudes :

- 283 inaptés au poste mais aptes à un autre poste,
- 190 inaptitudes temporaires,
- 98 inaptitudes totales,
- 22 sans avis prononcés.

Les médecins ont vacciné des salariés en fonction de leurs risques professionnels (diphthérie, tétanos, polio, hépatite B, hépatite A, typhim Vi, leptospirose, grippe...).

Les Actions en milieu de travail sont réparties en :

- 820 visites de locaux,
- 447 études de postes
- 216 réunions de CHSCT.

Origines des demandes d'interventions pluridisciplinaires :

- 74 % des médecins du travail,
- 3 % des CHSCT,
- 19 % des entreprises adhérentes,
- 4% des projets collectifs,

Répartition des interventions :

Types d'interventions	%
• Bruit	32 %
• Toxicologie	18 %
• Ergonomie	19 %
• Evaluations des risques chimiques	14 %
• Eclairage	6 %
• Ventilation	4 %
• Divers	4 %
• Sensibilisation	3 %

Les infirmières :

- ▶ formations Sauveteurs Secouristes au Travail (SST),
- ▶ formations en partenariat avec les actions en milieu du travail des médecins (PRAP),
- ▶ sensibilisation en entreprise.

Etudes collectives :

Des groupes pluridisciplinaires travaillent en partenariat avec les entreprises sur :

- ▶ des problématiques particulières (nuisances diverses),
- ▶ des professions (conditions de travail),
- ▶ des études régionales ou nationales,
- ▶ et autres...

« Entreprises & Santé au Travail Actions concrètes »

Groupe toxicologie :

- Étude soudure : évaluation de l'exposition professionnelle aux fumées de soudage et métaux (Tig, Mig, Mag).
- Etude HAP : étude des risques professionnels liés aux HAP (Hydrocarbure Aromatique Polycyclique) dans différents secteurs professionnels.
- Etude pressing : suivi de l'exposition des salariés au perchloréthylène.

Groupe chauffeur livreur :

Mise en évidence des contraintes lors de la manutention et de la conduite.

Groupe risques biologiques :

Constitué de 3 médecins et 1 infirmière, ils sont en charge de la veille documentaire, des alertes sanitaires et des conduites à tenir.

Tout un travail sur le thème de la pandémie grippale a été mis à disposition des médecins du travail et sur le site internet afin de répondre aux questionnements des entreprises et leurs salariés.

La semaine du son :

Cette manifestation a pour but d'initier le public à travers une exposition et des ateliers sur le thème de la santé auditive.

Partenariat avec l'Assurance Maladie

PREMTES (PREvention, Médecine du Travail et Examens de Santé)

Les mutations socio-économiques ces trois dernières décennies sont à l'origine d'un double processus de précarisation : la montée du chômage et le développement

de contrats de travail « précaires ». Il semblerait que ces travailleurs recourent moins aux soins et sont de santé plus dégradée.

Notre service de Santé au Travail et la CPAM se sont engagés dans un partenariat afin de faciliter l'accès à la prévention et aux soins des travailleurs en situation de vulnérabilité sociale et à risque de santé dégradée.

De nouveaux documents à votre disposition :

Thèmes des groupes de travail

- Aide à domicile
- Coiffeurs
- Groupe évaluation des risques pour l'aide au D.U.
- Risques chimiques
- Risques biologiques

The image shows three brochures from ANNECY Santé au Travail. The top one is titled 'CHAUFFEUR LIVREUR' and focuses on 'REPERAGE DES FACTEURS DE RISQUE' with a sub-section 'Manutentions Contraintes de temps pendant la conduite'. The middle one is 'LE SOMMEIL' with the subtitle '1/3 de notre vie...' and features a cartoon character. The bottom one is 'LE TRAVAIL DE NUIT' with the subtitle 'Hygiène de vie...' and features a cartoon character. All brochures include contact information for ANNECY Santé au Travail.

4 PERSPECTIVES ET ÉVOLUTIONS

→ Facturation 2009 :

Le taux d'appel de cotisation est toujours le même. Conformément à la délibération validée lors de l'Assemblée Générale de 2000, seuls les planchers, plafonds et cotisations fixes suivent la variation du plafond de la tranche A de la sécurité sociale.

→ Attente de la nouvelle réforme :

Afin de faire bénéficier d'une prestation en Santé au Travail permettant aux entreprises un minimum de sécurité juridique, le service appelle à une réforme rapide.

Le service a des inquiétudes sur certaines évolutions envisagées en cours des négociations :

- La gouvernance actuelle des services de Santé au Travail appartient aux entreprises. En effet, la réglementation prévoit une forme associative des employeurs avec commission de contrôle des partenaires syndicaux, ou comme c'est le cas dans le service avec un Conseil d'Administration paritaire. Dans le cadre des négociations syndicales, la demande est soit de mettre en place une gouvernance par la CRAM, soit par les services du ministère du Travail. L'inquiétude est sur la perte d'autonomie des choix de prévention et surtout par un mélange des genres entre le conseil, le contrôle et une politique purement assurantielle. De fortes contradictions entre les objectifs de chaque partenaire sont constatées.

- Les appels de cotisation pourraient être effectués par les URSSAF. Dans ce cas, le service n'aura plus aucun contrôle du montant des cotisations, ni bien évidemment, de la méthode de redistribution aux différents services. Ce n'est dans ce cas pas l'appel qui gêne mais plus la redistribution et la perte du contrôle du montant des cotisations.

- La difficulté des services est d'être peu consulté dans le cadre des négociations. A cet effet, le CISME* lors de son Assemblée Générale annuelle, a adopté le 17/04/2009 une résolution communiquée au ministère du travail et aux négociateurs pour exprimer sa préoccupation en ce qui concerne l'applicabilité d'accords qui risquent de méconnaître la réalité des situations constatées par les acteurs de terrain.

Par ailleurs, le CISME a mis en place une campagne de communication nationale pour informer des actions de terrain des services de Santé au Travail. Cette communication est trop souvent l'apanage de structures nationales récupérant indument l'image d'acteur de terrain.

*CISME : Centre Interservices de Santé et de Médecine du travail en Entreprise

→ Effectif en charge, crise économique :

Le service est très attentif à l'évolution économique du bassin d'emploi.

L'activité hivernale a été bonne dans son ensemble. Les secteurs de l'automobile et de l'industrie ont été plus touchés et une constatation ultérieure des effets de la crise peut être à craindre. Une baisse de sollicitation des intérimaires et une chute des contrats en CDD ont été remarquées. En revanche, les entreprises, même si elles constatent une baisse d'activité, ont maintenu en majorité les salariés en CDI, avec des mesures de chômage partiel dans certains cas.

5 VOTE DES RÉSOLUTIONS

Annecy Santé au Travail a convoqué 6 541 entreprises adhérentes soit 8 124 voix pour 62 933 salariés.

☞ 38 entreprises soit 158 voix pour 2710 salariés sont présentes à cette assemblée générale.

☞ 953 entreprises soit 1243 voix pour 10 980 salariés sont représentées par un pouvoir à cette assemblée générale.

☞ Un total de : 1401 voix représentant 991 entreprises pour 13690 salariés.

→ **Le rapport moral 2008** est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

→ **Le rapport financier 2008** est approuvé à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

→ **L'affectation du résultat 2008** dans le fonds social est approuvée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

→ **Quitus est donné à l'unanimité au Conseil d'Administration** pour sa gestion.

6 ELECTIONS DES ADMINISTRATEURS

L'association est gérée paritairement par 10 administrateurs titulaires et 10 suppléants. Les titulaires et suppléants participent de la même façon aux Conseils d'Administration.

1 Administrateur représentant des Salariés :

- ▶ **Le mandat de Monsieur André FARAUT** arrive à échéance.

La CGT-FO a demandé le renouvellement de son mandat pour 4 ans.

2 Administrateurs Employeurs se représentent et sont élus à l'unanimité:

- ▶ **Madame Michèle DELATTRE**, représentant la société ALPES CONTROLES est élue pour 4 ans.
- ▶ **Monsieur Ulrich SCHMIDT**, représentant de la société IVOCLAR VIVADENT est élu pour 4 ans.

1 Administrateur Employeur ne souhaite pas se représenter

- ▶ **Monsieur Pierre MAZOYER** démissionne de son mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée pour sa participation.

www.ast74.fr

Depuis plusieurs années, votre service de Santé au Travail met à votre disposition son site internet.

Vous pouvez y trouver :

- des informations générales,
- des informations administratives,
- des informations juridiques,
- des dossiers traitant les problèmes de santé liés au travail,
- des dossiers traitant des risques métiers,
- des dossiers traitant de la prévention en santé au travail,
- un espace d'actualités et de documentations,
- un moteur de recherche afin de trouver rapidement le renseignement cherché.
- la newsletter,
- la rubrique FAQ...

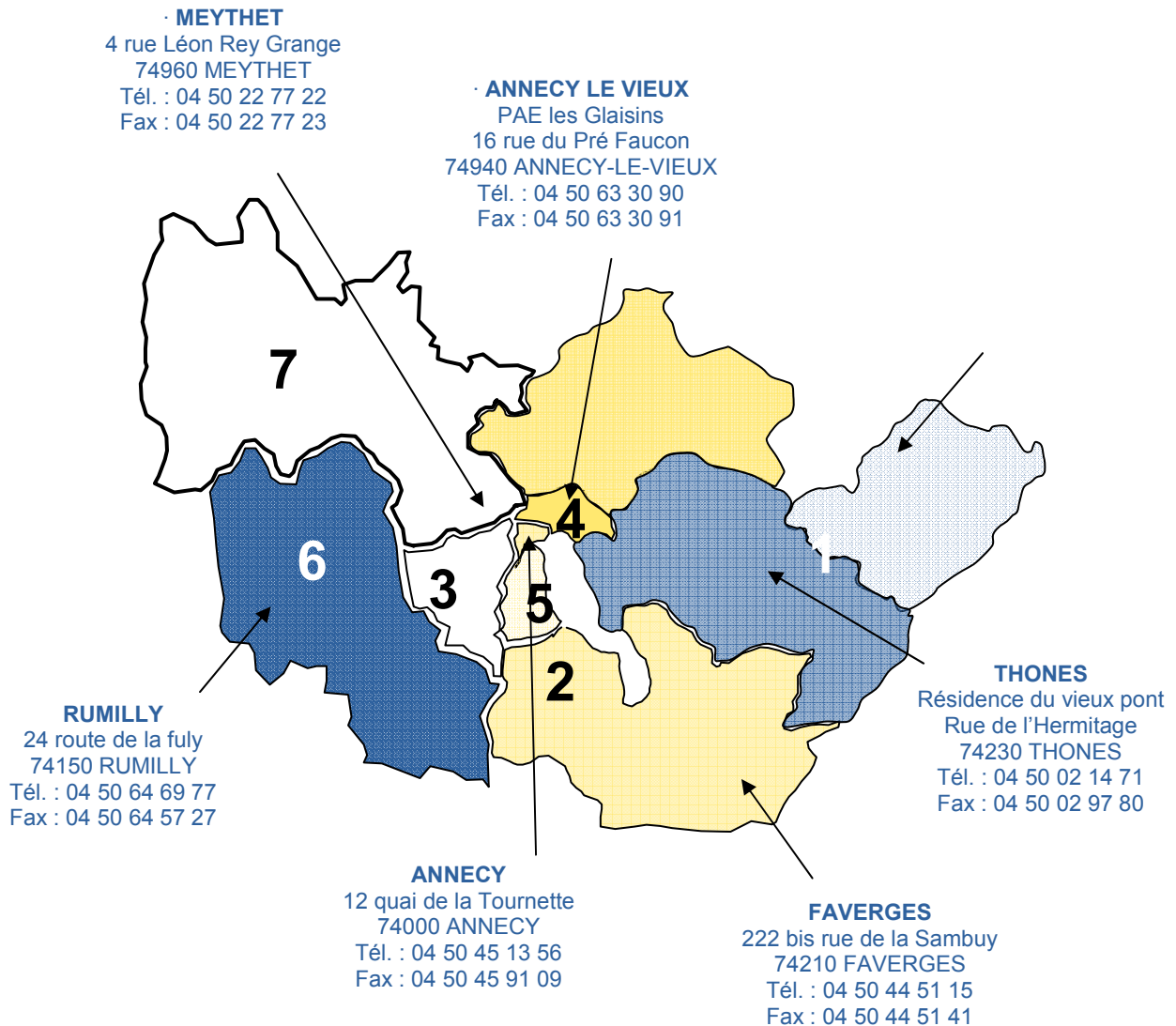
Ayez le réflexe



et un espace adhérent personnalisé et sécurisé où vous pouvez :

- ▶ demander des rendez-vous
- ▶ informer sur vos mouvements de salariés,
- ▶ consulter votre situation comptable (factures, avoir, ...)
- ▶ Remplir votre déclaration annuelle d'effectif et de masse salariale...

Annecy Santé au Travail



Le partenaire Santé de votre entreprise

Siège Social et Administratif : ANNECY SANTE AU TRAVAIL
12 quai de la Tournette 74000 ANNECY - Tél : 04 50 45 13 56 - Fax : 04 50 45 91 09
Site web : www.ast74.fr e-mail : santetravail@ast74.fr